

raison fait la philosophie des sciences, par laquelle elle tend à remonter, de principe en principe et de cause en cause, jusqu'au premier principe et à la cause première de tout, jusqu'à l'*absolu* (192, II). Les notions premières sont les divers moyens que l'intelligence emploie pour arriver à l'*unification totale* des choses. Le besoin primitif de l'intelligence, c'est le besoin d'*unité*; son vœu serait, s'il était possible, de penser toutes choses en une seule. C'est le privilège de l'Intelligence infinie : « La vérité est une de soi. Qui la connaît en partie, en voit plusieurs; qui les verrait parfaitement n'en verrait qu'une » (1).

§ B. — RÉSULTATS DE L'ACTIVITÉ INTELLECTUELLE

L'activité intellectuelle aboutit, en somme, à ces trois idées qui résument toutes les autres : 1° **Idée du moi** (77, 78).

2° **Idée du monde extérieur** (99, 100).

3° **Idée de l'absolu ou de Dieu** (191, Conclusion).

On ramène à trois les facultés intellectuelles, auxquelles nous devons toute connaissance élémentaire, c'est-à-dire les éléments et principes de toutes nos idées :

1° **La conscience**, qui fournit les *éléments* des idées *psychologiques*, représentatives du *sujet*, du *moi*.

2° **Les sens**, qui fournissent les *éléments* des idées *sensibles*, représentatives de l'*objet*, du *monde extérieur*.

3° **La raison**, qui donne (avec le concours de l'expérience) les *notions premières*, représentatives des *lois universelles et nécessaires* de l'être et de la pensée, lesquelles ont leur fondement dernier dans l'*absolu*, en *Dieu* (192). Ces trois facultés sont donc, à ce point de vue, des facultés d'**acquisition**.

(1) BOSSUET, *De la connaissance de Dieu et de soi-même*, Ch. IV, § V. — Et ailleurs : « Nous aurions moins d'idées si notre esprit était plus parfait. » (*Logique*, L. I, Ch. XXVII). — BALMÈS, *Art d'arriver au vrai*, Chap. XVI, § VII.

LIVRE III

L'ACTIVITÉ VOLONTAIRE

195. — SA NATURE ET SES ESPÈCES

I. — **Sens général** : l'activité est le fonds de toutes nos facultés et l'essence même de l'âme : Être, d'après Leibniz (1), c'est agir. Nous avons conscience de notre activité comme de notre existence personnelle ; nous avons conscience que notre âme sent, pense et veut ; ce sont là autant de manifestations de son activité. *Mens est vis sui conscia*. Dans tout phénomène psychologique, même ceux où la passivité domine, il y a une part d'activité : la *réaction* contre l'impression venue du dehors (19, I). L'activité psychologique, en général, c'est donc le pouvoir de produire quelque phénomène conscient (18, I).

II. — **Sens spécial** : ici, nous considérons l'activité en tant qu'on l'oppose à la sensibilité et à l'intelligence et qu'elle se montre dans la volonté (2). Dans la production des phénomènes sensibles, l'âme est *plus passive* qu'active ; dans celle des phénomènes intellectuels, elle est *plus active* que passive ; mais c'est dans les déterminations volontaires qu'elle est *surtout active*. C'est pourquoi souvent, en parlant de la sensibilité, on ne mentionne que la passivité, comme en parlant de la volonté on lui attribue l'activité, dénommant ces deux facultés d'après leur caractère dominant. Mais, à parler rigoureusement, l'âme dans les divers phénomènes de conscience déploie toujours de l'activité plus ou moins mêlée de passivité. C'est pourquoi il nous

(1) *Nouveaux essais sur l'entendement humain*, Avant-propos : « Je soutiens que naturellement une substance ne saurait être sans action, et qu'il n'y a même jamais de corps sans mouvement. » (P. 65).

(2) BLONDEL, *L'action*.

a paru plus logique de ramener tout à l'activité, soit sensible, soit intellectuelle, soit volontaire (19).

III. — **Ses espèces** : on peut envisager l'activité humaine dans ses *effets* ou dans ses *formes* :

A) **Effets** : alors l'activité est : 1° **Organique ou physiologique** : elle comprend tous les mouvements qui se passent dans le corps : vg. fonctions de *nutrition*, telles que la digestion, la respiration, la circulation du sang ; fonctions de *relation*, telles que les mouvements des différents organes des sens.

2° **Psychologique** : elle s'applique à tous les faits de l'âme, faits de sensibilité, faits d'intelligence ; mais elle se manifeste principalement dans les efforts de la volonté libre.

B) **Formes ou modes** : alors l'activité est *instinctive, volontaire* ou *habituelle*.

1° **Instinctive** : *d'abord*, l'activité est *spontanée et irréfléchie*. Elle se porte d'elle-même (*sponte sua*), sans prévision, sans effort, fatalement, vers certains objets ; c'est l'*Instinct*, c'est l'activité *animale*. Cette forme d'activité précède les autres. L'enfant commence par agir comme l'animal, sans connaître le but et sans prévoir les résultats.

2° **Volontaire** : *puis*, peu à peu, l'activité devient *réfléchie et libre*. A mesure que l'intelligence s'éveille et se développe, l'âme cède de moins en moins aux impulsions de l'instinct. Avant d'agir, elle se rend compte du but qu'elle poursuit ; elle y adapte les moyens et en prévoit les conséquences ; elle se détermine elle-même par un effort dont elle prend librement l'initiative : c'est la *Volonté*, c'est l'activité *vraiment humaine*.

3° **Habituelle** : *enfin*, par degrés, l'activité redevient *comme* instinctive et spontanée, sans cesser toutefois d'être *plus ou moins* réfléchie et libre. Plus les actes volontaires se répètent, plus ils deviennent semblables à ceux que produit l'instinct, parce que la répétition diminue la réflexion et l'effort : c'est l'*Habitude*.

Instinct, volonté, habitude, tels sont donc les trois modes successifs de l'activité humaine. Il a été traité de l'instinct au chapitre de la Sensibilité, parce que l'élément passif y a une grande part et parce que, par son élément actif, il se rattache aux inclinations (L. I, ch. II, art. 2). Reste à parler de la volonté et de l'habitude.

CHAPITRE I

LA VOLONTÉ

196. — VOLONTÉ ET LIBERTÉ

La volonté est la forme *supérieure*, la *plus parfaite* de l'activité humaine. L'instinct, c'est l'activité inconsciente et fatale. La volonté, c'est l'activité réfléchie ; c'est le pouvoir d'agir en connaissance de cause et d'être l'auteur de ses actes.

I. — **Actes volontaires** : les actes humains, conscients de leurs moyens et de leurs buts, sont des actes volontaires, qui se distinguent par là des actes instinctifs. La *conscience* et l'*intelligence* sont donc les caractéristiques des actes volontaires. Les actes volontaires peuvent être libres ou ne l'être pas. C'est ainsi, vg. que nous voulons *nécessairement* le bonheur, comme l'ont remarqué Aristote et les Scolastiques. L'acte volontaire n'est pas libre non plus quand nous n'avons pas l'idée d'un acte contraire. Ne pensant qu'à une chose, nous n'avons pas la possibilité pratique de choisir son contraire. Nous faisons donc alors *nécessairement* cette chose, et ainsi notre acte n'est pas libre, quoiqu'il reste intelligent et volontaire.

II. — **Actes volontaires et libres** : nos actes volontaires sont libres lorsque nous les accomplissons en connaissance de cause, après nous être représenté plusieurs actes possibles contraires et avoir *choisi* entre eux. L'acte libre réside essentiellement dans le **choix**.

La volonté s'étend donc plus loin que la liberté : tout acte libre est volontaire ; mais tout acte volontaire n'est pas libre. La liberté n'est pas une faculté ; c'est une *propriété* de la faculté agissante, de la volonté. La **volonté** c'est le pouvoir d'agir en connaissance de cause ; c'est une puissance *intelligente*. La **liberté** c'est le pouvoir de se déterminer soi-même avec conscience de pouvoir se